



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux du mois de mars à 11 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de Camphin en Pévèle, convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni exceptionnellement dans la salle des fêtes André Hoyaux, sous la présidence de Monsieur VERCRUYSE Olivier, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS		<u>Etaient présents</u> :
En exercice :	23	Mesdames COULON Chantal, DECLERCQ Marie, DEFRANCE Fabienne, DELEMARLE Marlène, HOUZET Mathilde, LE GALL Aude, LEROY Odile, MALESIEUX Stéphanie, PECQUEUR Caroline, VANHONACKER Mélanie
Présents :	21	Messieurs BERTIN Thierry, CAILLIAU Charles, DERIDDER Antoine, DUQUESNE Edouard, GUSTIN Jacques, LABRIFFE Victor, LEROY Bertrand, LONGUEMARE Alexandre, RENOUE Samuel, VERCRUYSE Olivier, VEREECKE Valentin
Votants :	23	<u>Etaient excusés</u> : Madame WYPYCH Florie ayant donné pouvoir à LE GALL Aude Monsieur CATRY Baptiste ayant donné pouvoir à LABRIFFE Victor

Monsieur LEROY Bertrand est nommé secrétaire de séance

N° : 2026-03

### ELECTION DES ADJOINTS

Sous la présidence de Monsieur VERCRUYSE Olivier, élu Maire, le Conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints dont le nombre a été fixé à 6 par le conseil municipal.

Monsieur le maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (article L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Une seule liste est déposée : LISTE RENOUE Samuel

RENOUE Samuel  
LE GALL Aude  
DERIDDER Antoine  
WYPYCH Florie  
LEROY Bertrand  
PECQUEUR Caroline

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a voté.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

#### Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	23
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :	0
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) :	6
Nombre de suffrages exprimés	17
Majorité absolue :	12

**Résultat du scrutin :**

Liste conduite par :	Nombre de suffrages obtenus
RENOU Samuel	17

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur RENOU Samuel. Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste.

Monsieur le Maire remet les écharpes.

Délibération non soumise au vote.

Pour extrait certifié conforme  
Délibération signée le 24 mars 2026

Le Maire,

Olivier VERCRUYSE

